

MINISTERE DU COMMERCE, DE
L'INDUSTRIE ET DES MINES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail-Démocratie-Paix

SECRETARIAT D'ETAT AU
COMMERCE, CHARGE DE
L'INDUSTRIE ET DES MINES

 E C R E T E n° 70/79/du 28/3/70

fixant le prix à l'achat de l'or
brut par le Service des Mines.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF D'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT

Vu la Constitution du 30 Décembre 1969 ;

Vu la Loi n° 29/62 du 16 Juin 1962 portant Code Minier ;

Vu la Loi n° 35/65 du 12 Août 1962 complétant les dispositions
du Code Minier ;

Vu le Décret n° 62/247 du 17 Août 1962 déterminant certaines
conditions d'application de la Loi n° 29/62 susvisée ;

Vu l'arrêté n° 890 du 8 Mars 1966 définissant les attributions
du Service des Mines pour la détention, la cession et la circulation
de l'or brut.

LE CONSEIL D'ETAT ENTENDU

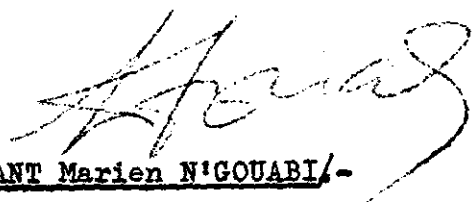
D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- A compter de la date de signature du présent Décret,
le prix d'achat de l'or brut aux orpailleurs est fixé à 250 francs
CFA le gramme.

.../...

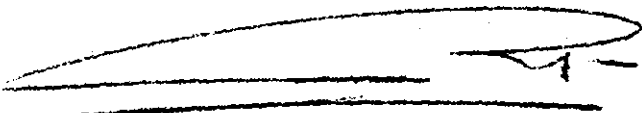
ARTICLE 2.- Toutes dispositions contraires à celles du présent Décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera sont annulées.

Fait à Brazzaville, le 28 Mars 1970


COMMANDANT Marien N'GOUABI/-

Le Vice-Président du Conseil d'Etat
Chargé du Plan et de l'Administration
du Territoire

Le Ministre du Commerce, de
l'Industrie et des Mines


COMMANDANT Alfred RAOUL/-

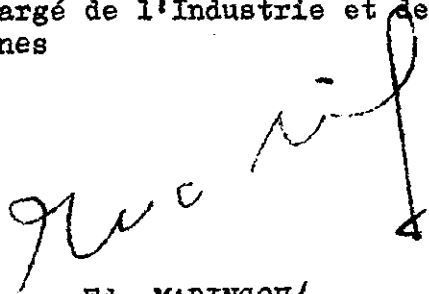

Ch. M. SIANARD/-

Pour le Ministre des Finances
et du Budget

Le Ministre du Commerce, de
l'Industrie et des Mines


Ch. M. SIANARD/-

Le Secrétaire d'Etat au Commerce
Chargé de l'Industrie et des
Mines


Ed. MADINGOU/-

AMPLIATIONS :

Ministère du Commerce	1
Ministère des Finances	1
Secrétariat Industrie Mines	1
D. des Mines	1
See des Mines	5
Trésor Public	1
D. des Finances	1
Région du Kouilou	1
District Madingo-Kayes	1
District de M'Vouti.....	1
Région du Niari	1
District de Mayoko	1
Région de la Cuvette	1
District de Kellé	1
District de M'Bomo.....	1
Région de la Sangha.....	1
S.E.C.E.....	1
Bureau du Courrier	2
J.O.R.C.....	1